

# Compte rendu

## Conseil municipal du 9 février 2018

### 1 - Conseil municipal – Procès-verbal de la séance du 15 décembre 2017 – Approbation

(Unanimité)

---

### 2 - Conseil municipal – Décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte rendu

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. prend acte des décisions, des marchés passés après procédure adaptée, des marchés relatifs aux fournitures et prestations récurrentes, ainsi que des avenants aux marchés mentionnés dans les tableaux ci-après,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

### 2A – Voeu – Abandon du transfert de l'aéroport.

(Unanimité)

### 3 - Budget primitif 2018 – Vote du budget principal et du budget annexe de fossoyage – Approbation.

Le Conseil délibère et,

1. approuve les montants de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans les tableaux d'équilibre du Budget Principal, soit en section de fonctionnement 404 738 584 € et en section d'investissement 133 444 514 €,
2. approuve les montants de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans le tableau d'équilibre du Budget Fossoyage, soit 140 000 € en section de fonctionnement,
3. autorise au titre de l'année 2018 le versement des subventions telles qu'arrêtées dans l'état annexé au Budget,
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 avis contraires)

---

### 4 - Vote des taux 2018 des 3 taxes directes locales – Approbation.

Le Conseil délibère et,

1. fixe, pour l'année 2018, les taux de fiscalité directe locale suivants :

- Taux de taxe d'habitation	24,04 %
- Taux de taxe foncière bâtie	27,51 %
- Taux de taxe foncière non bâtie	62,48 %
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 avis contraires)

---

### 5 - Nantes – Rezé – Projet urbain Pirmil les Isles – Avis sur l'évaluation environnementale préalable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté Pirmil Les Isles – Information sur l'avis de l'Autorité environnementale.

Le Conseil délibère et,

1. émet un avis favorable sur l'évaluation environnementale préalable à la création de la ZAC Pirmil les Isles à Nantes et Rezé,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 abstentions)

---

### 6 - Détermination des périmètres scolaires des écoles publiques nantaises – Approbation.

Le Conseil délibère et,

1. approuve l'ensemble du dispositif concernant les périmètres scolaires des écoles publiques nantaises tel que mentionné ci-dessus, applicable pour l'année scolaire 2018-2019,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 abstentions)

### 7 - Subventions au titre des actions éducatives et des actions temps libre – Conventions – Approbation.

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions proposées pour un montant total de 600 505 €,
2. approuve les conventions avec les associations la Ligue de l'enseignement FAL44 et les PEP Atlantique Anjou, les associations Le Relais, Corto Loisirs, Les Petits Débrouillards, Loisirs Pluriel, Exposcience 44,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**8 - Politique publique « familles et parentalité » – Première répartition de subventions – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions proposées au titre de la politique publique « familles et parentalité », pour un montant total de 31 500 €,
  2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- (1 non participation)

---

**9 - Petite enfance – Guichet unique – Règlement de fonctionnement de la commission d'admission – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le règlement modifié de la commission d'admission municipale,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**10 - Ateliers d'artistes Îlot des Îles et Félix Thomas – Subventions de fonctionnement et d'investissement Collectif Bonus – Conventions – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes des conventions conclues avec l'association BONUS ainsi que l'attribution à son profit des subventions suivantes :

- subvention de fonctionnement	40 000 €,
- subvention d'investissement	25 000 €.

2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**11 - Développement culturel – Première répartition de subventions – Conventions et avenant – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes des conventions et avenant avec les organismes suivants :

LA CITE, LE CENTRE DES CONGRES DE NANTES .....	48 000 €
NANTES SUMMERCAMP .....	45 000 €
CITE MONDE (fonctionnement).....	60 000 €
CITE MONDE (projet).....	180 000 €
PETITS ET GRANDS.....	185 500 €
NANTES JAZZ ACTION.....	15 000 €
NON NOVA .....	87 000 €
SKENE PRODUCTIONS.....	23 000 €
SOCIETE DES AMIS DU MUSEE D'ARTS.....	10 000 €
SONGO (investissement).....	423 750 €
PAQ'LA LUNE.....	49 000 €
TISSE METISSE.....	290 000 €

et autorise le versement des subventions proposées,

2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- (5 non participations)

---

**12 - Culture – Équipements en régie, établissements publics et structures conventionnées – Conventions – Avenant – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. autorise la signature de l'avenant définissant les modalités financières de partenariat entre la Ville de Nantes et l'Institut Français au titre de l'année 2018 (annexe 1),
2. approuve la licence ouverte gratuite de réutilisation des images des collections patrimoniales libres de droit (annexe 2) ainsi que la grille tarifaire simplifiée de réalisation et de fourniture de travaux de reproduction d'éléments des collections patrimoniales (annexe 3),

avec une mise en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018,

3. approuve les conventions d'acquisition d'œuvres d'art (annexes 4, 5, 6, et 7) et autorise la sollicitations de subventions auprès du Fonds Régional d'Acquisition des Musées de France (FRAM),
4. approuve l'avenant à la convention d'acquisition d'un tronc d'arbre fossilisé auprès de la société Eldonia (annexe 8),
5. autorise la signature de la convention définissant le partenariat entre la Ville de Nantes (Conservatoire), le Fonds de dotation pour le Développement Culturel et la SAEM La Folle Journée dans le cadre de l'édition 2018 (annexe 9),
6. autorise la signature de la convention définissant le partenariat entre la Ville de Nantes (Conservatoire), et l'ensemble UTOPIK (annexe 10),
7. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(10 non participations)*

---

#### **13 - Politique de la Lecture publique et du livre – Prix Bermond-Boquié – Convention – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la récompense de 2 000 € au lauréat 2018 du Prix Bermond-Boquié et autorise son versement,
2. approuve les termes de la convention avec l'association « LE DERNIER SPECTATEUR » et autorise le versement d'une subvention de 28 000 €,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

#### **14 - Convention pluriannuelle d'objectifs entre l'État, le Département de Loire Atlantique, la Ville et le Centre Chorégraphique National de Nantes – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs définissant les modalités de partenariat entre l'État, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, la Ville de Nantes et le Centre chorégraphique national de Nantes,
2. autorise le versement d'une subvention de 290 000 € au titre de l'année 2018, sous réserve du vote du Budget Primitif.
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(3 non participations)*

---

#### **15 - Convention de partenariat entre l'État, la Ville de Nantes et le Département de Loire-Atlantique, et Le Pannonica (Association Nantes Jazz Action) – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. autorise la signature de la convention multipartite définissant les modalités de partenariat entre l'État, la Ville de Nantes, le Département de Loire Atlantique et l'association Nantes Jazz Action,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

#### **16 - Convention de partenariat culturel Ville de Nantes - Nantes Métropole Habitat – Approbation.**

Le Conseil délibère et,

1. approuve les termes de la convention relative au partenariat avec Nantes Métropole Habitat,
2. autorise la signature de la convention avec Nantes Métropole Habitat,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(14 abstentions)*

---

#### **17 - Politique publique du patrimoine – Subventions – Conventions et avenant – Soutien de la Ville à la préservation et à l'amélioration du patrimoine urbain – Acquisitions – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes de la convention pluriannuelle pour la période 2018/2020 conclue avec l'association **Nantes Renaissance** ainsi que l'attribution à son profit d'une subvention de fonctionnement annuelle de 23 515 € (annexe 1),
2. approuve les termes de la convention pluriannuelle pour la période 2018/2020 conclue avec l'association **Pro Arte Graphica – Musée de l'Imprimerie** ainsi que l'attribution à son profit d'une subvention de fonctionnement annuelle de 71 250 € (annexe 2),
3. approuve les termes de l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle pour la période 2017/2019 conclue avec l'association **Centre d'Histoire du Travail** ainsi que l'attribution à son profit d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € (annexe 3),
4. approuve l'attribution d'une subvention d'investissement pour l'acquisition d'équipement à l'association **La Cale 2 l'île** pour un montant total de 8 000 €,
5. approuve les termes de la convention annuelle conclue avec l'association **Métisse à Nantes** ainsi que l'attribution à son profit d'une

subvention de fonctionnement annuelle de 25 960 € (annexe 4),

6. approuve l'attribution à l'association **Hetsika** d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 000 € pour le projet développé, dans le cadre de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions,
7. approuve les termes de l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle pour la période 2017/2020 conclue avec la **Ligue de l'enseignement - FAL 44** (Fédération des Amicales Laïques de Loire Atlantique), ainsi que l'attribution à son profit d'une subvention d'un montant de 2 500 € pour le projet développé, dans le cadre la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions (annexe 5),
8. approuve les termes de l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle pour la période 2017/2021 conclue avec **I'ACCORD**, ainsi que l'attribution à son profit d'une subvention d'un montant de 2 000 € pour le projet développé, dans le cadre la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions (annexe 6),
9. approuve l'attribution des subventions de ravalement aux copropriétés et propriétaires, dans le cadre de l'action générale de la Ville en faveur de la préservation et de l'amélioration du patrimoine architectural du centre ancien, pour un montant total de 33 226,57 € selon la répartition proposée,
10. prend acte de l'information donnée sur les trois acquisitions par vente aux enchères destinées aux collections du Musée d'Histoire de Nantes, Château des Ducs, pour un montant de 7 211,20 €,
11. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(8 non participations)

---

#### **18 - Travaux de reconstruction et de réhabilitation Basilique Saint Donatien – Validation du projet – Consultation des Entreprises – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le projet de reconstruction et de réhabilitation de la Basilique Saint Donatien, l'enveloppe financière de 9 662 000 € TTC dont 8 600 000 € TTC ainsi que le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux et l'attribution du marché public,
2. autorise Mme le Maire à solliciter des subventions auprès de tout partenaire susceptible d'apporter une aide financière au projet,
3. autorise Mme le Maire à signer, au nom de la Ville, les marchés à conclure avec les prestataires dont les propositions seront ou ont été jugées économiquement les plus avantageuses par la Commission d'Appel d'Offres ou après avis de celle-ci,
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
5. autorise Mme le Maire à traiter, le cas échéant, soit par procédure formalisée, soit par marché négocié (article 30 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics) en cas d'offres jugées inappropriées ou inacceptables.

---

#### **19 - Voies publiques – Dénominations – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les dénominations :
  - « boulevard de l'Europe » à la voie partant du boulevard de Berlin vers le quai Malakoff,
  - « allée de Bristol » à la voie partant du boulevard de Berlin vers le boulevard de l'Europe,
  - « rue Marcel Paul » à la voie prolongeant la rue Marcel Paul vers le boulevard de l'Europe,
  - « rue de Copenhague » à la voie reliant la rue de Cornulier à la rue Marcel Paul,
  - « square Julien-François Vaudouer » au square situé entre la rue Marcel Paul et l'allée du Héron,
  - « allée de l'Agriçon gracieux » à la voie partant de la rue de Cornulier vers la rue Marcel Paul,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

#### **20 - Plan d'actions ville la nuit – Appel à projets « Les temps de la nuit » – Subventions – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions en faveur des projets, selon la répartition proposée pour un montant de 47 400 €,
2. approuve les termes de l'avenant avec l'association AFEV,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

#### **21 - Vie associative – Première répartition de subventions – Conventions et avenants – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions en faveur des associations, selon la répartition proposée pour un montant de 269 707 € (annexe 1),
2. approuve les termes des conventions et avenants, avec les associations suivantes :
  - UL CGT FO (annexe 2),
  - UD CFDT (annexe 3),
  - UL CGT (annexe 4),
  - Le Collectif du Dix (annexe 5),

- Maison des Jeux (annexe 6),
- Empowernantes (annexe 7),
- Vivre à Beaulieu (annexe 8),
- Alpac (annexe 9),

3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**22 - Associations Adolescence et Jeunesse – Première répartition de subventions – Conventions et avenants – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur d'associations, selon la répartition proposée pour un montant global de 91 034 €,
- 2.. approuve les termes des conventions et des avenants avec les associations :
  - Atelier des Initiatives,
  - Style Alpaga,
  - Unis Cité,
  - AFEV,
  - FRANCAS de Loire-Atlantique,

3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**23 - Associations Vie Étudiante – Première répartition de subventions – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur des associations selon la répartition proposée, pour un montant total de 3 000 €,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**24 - Sports – Première répartition de subventions – Conventions et avenants – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur des associations sportives selon la répartition présentée en annexe n° 1, soit 1 279 € pour l'investissement et 970 940 € pour le fonctionnement,
2. approuve les conventions et avenants ci-joints avec les associations suivantes :
  - RACING CLUB NANTAIS ;
  - NANTES BELLEVUE BOXE ;
  - LA NANTAISE ;
  - DON BOSCO SPORTS NANTES ;
  - CSC LAETITIA ;
  - LE STADE NANTAIS ;
  - NANTES ATLANTIQUE RINK HOCKEY ;
  - WEST FUTSAL ;
  - ASPPT ;
  - ASC BONNE GARDE ;
  - NANTES ATLANTIQUE HOCKEY GLACE ;
  - LA MELLINET ;
  - LA SIMILIENNE ;
  - HERMINE NANTES ATLANTIQUE ;
  - METALLO SPORT CHANTENAYSIEN ;
  - NANTES NATATION ;
  - ASC SAINT MEDARD DE DOULON ;
  - ASSOCIATION SPORTIVE TOUTES AIDES ;
  - TENNIS DE TABLE CLUB ATLANTIQUE ;
  - UNION CYCLISTE NANTES ATLANTIQUE ;
  - HOCKEY CLUB DE NANTES ;
  - LEO LAGRANGE NATATION NANTES ;

- C'WEST ;
- CERCLE DE L'AVIRON DE NANTES ;
- CENTRE LEO LAGRANGE NANTES AVIRON ;
- UNIVERSITE DE NANTES AVIRON ;
- SPORT NAUTIQUE DE L'OUEST ;
- CENTRE MARITIME DE NANTES ;
- ASSOCIATION PROMOTION COURSE CROISIERE ;
- CENTRE VOILE AMITIE NATURE ;
- NANTES ATLANTIQUE CANOE KAYAK ;
- FAL 44 – SKATEPARK LE HANGAR ;
- SOCIETE DES COURSES DE NANTES.

3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(1 non participation)*

---

**25 - Associations œuvrant dans le domaine de la santé – Première répartition de subventions – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions aux différentes associations œuvrant dans le domaine de la santé, pour un montant de 59 500 €, selon la répartition jointe en annexe,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**26 - Politique publique Égalité et Lutte contre les Discriminations – Répartition de subventions – Convention – Approbation.**

Le Conseil délibère et,

1. approuve le versement de subventions de fonctionnement aux associations suivantes, au titre de l'égalité entre les femmes et les hommes, pour un montant total de 24 690 € :

- L'Autre Cercle : 4 000 €
- Le Planning Familial : 5 000 €
- L'association SOS INCESTE : 4 000 €
- L'UR-CIDFF : 1 500 €
- Le CIDFF : 10 000 €
- L'association Féministe Plurielles : 190 €

2. approuve le versement d'une subvention de 22 000 € en faveur de l'association NOSIG,
3. approuve le versement de subventions aux associations au titre de l'intégration et de la lutte contre les discriminations, pour un montant total de 76 600 € selon la répartition exposée,
4. autorise la signature de la convention 2018-2020 avec l'association CIMADE,
5. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(2 abstentions pour les points 1, 3 et 4)*

*(Unanimité pour le point 2 avec 12 non participations)*

---

**27 - Associations œuvrant dans le domaine du handicap – Répartition de subventions – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions aux différentes associations œuvrant dans le domaine du handicap, pour un montant de 57 500 € selon la répartition jointe en annexe,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

**28 - Bureaux des projets – Fonds de soutien à l'initiative citoyenne – Subventions – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement d'une subvention en faveur du projet « PassionNantes Danses » d'un montant de 3 300 €,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **29 - Echanges internationaux et Cosmopolis – Soutien aux projets – Subventions – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur des associations et des établissements scolaires se proposant de développer des actions à caractère européen et international, pour un montant de 43 135 €, conformément au tableau joint en annexe,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

### **30 - Transactions immobilières diverses – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le principe des transactions immobilières décrites ci-dessus et autorise la signature des actes qui s'y rapportent, ainsi que la constitution de la servitude au profit de l'Etat,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

### **31 - Personnel municipal – Adaptation du tableau des effectifs – Dispositions diverses – Approbation.**

Le Conseil délibère et,

1. approuve les modifications du tableau des effectifs (annexe 1),
2. approuve la convention de mise à disposition de personnel avec Nantes Métropole (annexe 2),
3. approuve l'actualisation de l'annexe « assise réglementaire des montants et butoirs indemnitaires de chaque cadre d'emploi » de la délibération n°39 du 15 décembre 2017 pour tenir compte des nouveaux montants de régime indemnitaire des conservateurs du patrimoine applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (annexe 3),
4. approuve et autorise la signature de la convention relative aux services communs entre Nantes Métropole et la ville de Nantes suite à l'élargissement du périmètre des services communs entre les deux structures (annexe 4),
5. précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget,
6. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à exécution de la présente délibération.

*(14 avis contraires)*

---

### **32 - Dispositions relatives aux marchés publics : Fonctionnement et Travaux – Approbation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le projet de travaux pour la réhabilitation du clos et du couvert, confortement structurel et création de planchers du bâtiment B de la Manufacture, l'enveloppe financière de 3 665 832 € TTC dont 3 187 680 € TTC pour les travaux, ainsi que le lancement d'un appel d'offre ouvert,
2. approuve le projet de travaux pour la réfection du clos et du couvert du gymnase Victor Hugo, l'enveloppe financière de 1 080 000 € TTC dont 906 000 € TTC pour les travaux, ainsi que le lancement d'une procédure adaptée,
3. autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de plats cuisinés en barquettes réchauffables pour la cuisine centrale de la Ville,
4. autorise Mme le Maire à signer la convention avec l'État relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité – Convention avec l'État,
5. autorise Mme le Maire à signer le marché pour la location saisonnière, maintenance, pose, dépose et branchement électriques des décorations lumineuses pour les fêtes de fin d'année du centre-ville,
6. autorise Mme le Maire à signer les marchés de travaux pour la relocalisation temporaire de la Cuisine centrale,
7. autorise Mme le Maire à signer la convention de groupement de commandes entre la Ville de Nantes et Nantes Habitat concernant l'autoconsommation collective sur les bâtiments de la maison des Haubans et de l'école publique Henri Bergson,
8. autorise Mme le Maire à signer l'avenant n° 36 à la convention constitutive du groupement de commandes entre la Ville de Nantes, le CCAS de la Ville de Nantes, Nantes Métropole et l'E.S.B.A.N.M,
9. autorise Mme le Maire à traiter, le cas échéant, soit par procédure formalisée, soit par marché négocié (article 30 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics) en cas d'offres jugées inappropriées ou inacceptables,
10. autorise Mme le Maire à signer, au nom de la Ville, les marchés à conclure avec les prestataires dont les propositions seront ou ont été jugées économiquement les plus avantageuses par la Commission d'Appel d'Offres ou après avis de celle-ci,
11. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

### **33 - Accueil périscolaire dans les écoles publiques – Association Nantes action périscolaire – Création d'une mission**

### **d'information et d'évaluation.**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. décide la création d'une mission d'information et d'évaluation,
2. décide à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour désigner les membres de cette mission,
3. désigne les 15 conseillers municipaux suivants membres de cette mission, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle :

- Pascal BOLO	- Benjamin MAUDUIT	- Marie-Annick BENÂTRE
- Myriam NAËL	- Gildas SALAÛN	- Jean-Jacques MOREAU
-Olivier CHATEAU	- Pierre-Emmanuel MARAIS	- Patricia RIO
-Elisabeth LEFRANC	- Catherine CHOQUET	- Stéphanie HOUËL
-Mahaut BERTU	- Ghislaine RODRIGUEZ	- Julien BAINVEL
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **34 - Dispositions diverses à caractère budgétaire et financier – Approbation.**

Le Conseil délibère et,

1. approuve les propositions des jurys des CLAP telles qu'exposées ci-dessus et autorise les versements des subventions et bourses afférentes,
2. approuve le versement des subventions au profit des associations citées ci-dessus,
3. attribue une subvention exceptionnelle d'un montant de 20 000 € à l'Accord pour son rôle de coordination des acteurs associatifs de la manifestation « Le Grand Rencart » et autorise la signature de l'avenant n°2 à la convention ci-joint,
4. propose d'accorder à l'association Une Famille Un Toit une subvention annuelle d'un montant de 79 000 € et de signer la convention jointe à la délibération dans le cadre de l'accueil et l'intégration des populations migrantes,
5. approuve la revalorisation du tarif de repas des adultes servis dans les équipements de petite enfance à 3,86 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,
6. approuve le maintien du tarif spécifique pour les centres de loisirs sans hébergement à 4,51 € en 2018,
7. approuve l'exonération des droits de reproduction d'une image de l'ouvrage « Diderot en Prison » aux auteurs MM. Mariel et Stendel,
8. approuve l'octroi d'une garantie autonome à première demande la Ville de Nantes aux titulaires de documents ou de titres émis par l'Agence France Locale dans les conditions exposées précédemment,
9. autorise Mme le Maire ou son représentant dûment habilité, pendant l'année 2018, à signer le ou les engagements de Garantie pris par la Ville de Nantes, dans les conditions définies ci-dessus, conformément au modèle présentant l'ensemble des caractéristiques de la Garantie et figurant en annexe,
10. autorise Mme le Maire ou son représentant dûment habilité à prendre et/ou signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la garantie autonome à première demande accordées par la Ville de Nantes à certains créanciers de l'Agence France Locale et à engager toutes les procédures utiles à la mise en œuvre de ces actes et documents,
11. approuve l'ajustement de provisions au titre de 2018 pour créances en cours, avec reprise de la provision constituée en 2017, et constitution d'une provision au titre de 2018, portant le montant total des provisions 2018 à 140 000 €,
12. approuve le programme d'aménagement du quai de la Fosse, ainsi que l'enveloppe financière de 500 000 € TTC.
13. autorise le lancement d'une procédure adaptée pour la conclusion des marchés de travaux,
14. propose le remboursement des frais avancés par M. Brouard d'un montant de 16 € pour l'accès au Festival Quai des Bulles 2017 à Saint-Malo,
15. approuve pour l'année 2018 la signature du contrat d'aide financière concernant le projet « Charte qualité d'accueil du tout-petit » permettant de percevoir une recette de la CAF de 10 400 €,
16. approuve la signature de la convention d'aide financière permettant la relocalisation et l'extension d'un multi-accueil associatif et de percevoir une recette de la CAF d'un montant de 483 600 €,
17. approuve et signe la convention de partenariat entre la Ville de Nantes et la GMF Assurance dans le cadre de la sensibilisation à la sécurité routière,
18. autorise le remboursement sur production de pièces justificatives des frais bancaires générés par les montants prélevés par erreur sur les comptes bancaires des usagers du Conservatoire,
19. approuve la signature de l'avenant au Contrat Local de Santé (CLSA) le prolongeant jusqu'au 20 mai 2019,
20. approuve le règlement intérieur modifié de la Commission de Délégation de Service Public ci-joint,
21. décide à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret pour la désignation ci-dessous (point 22),

22. désigne M. CHATEAU représentant de la Ville au sein du Conseil d'Administration, représentant au sein de l'Assemblée générale, de la Société Publique Locale « Le Voyage à Nantes »,
23. autorise M. CHATEAU à accepter toutes fonctions qui pourraient lui être confiées au sein de cette société, et notamment à siéger dans toutes les commissions, conformément à la législation en vigueur ainsi qu' à percevoir des indemnités, à chaque réunion du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale de cette société, tel que prévu dans la délibération n° 11 du Conseil municipal du 14 avril 2014,
24. décide de se prononcer favorablement sur les remises gracieuses de frais d'enlèvement de fourrière automobile tels que présentées ci-dessus,
25. accepte de réduire, d'annuler ou de rembourser les différents titres de recettes émis à l'encontre des personnes individuelles ou des associations citées ci-dessus,
26. accepte de prononcer en non valeur l'ensemble des créances irrécouvrables présentées et d'en donner décharge au Comptable Municipal à hauteur de 28 353,75 €,
27. approuve les créances éteintes transmises par le Comptable municipal pour un montant de 197 €,
28. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(14 avis contraires)*

*(10 non participations)*

---

Le registre des délibérations est à la disposition du public  
au Service du Conseil et des Assemblées - porte A 217.

Le Secrétaire de Séance,

O. Chateau